DEVENIR ASSISTANT MATERNEL

Quels diplômes dispensent de la formation obligatoire?

Publié le : 29 juin 2020

Aucun diplôme ne dispense totalement de la participation à la formation obligatoire.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
Place Pierre François Gossin
55012 BAR LE DUC
Tél : 03 29 45 77 55